

Camping Les Ramiers



10 chemin des Pins Les Conches
85560 LONGEVILLE /MER

02 51 33 32 21

06 09 86 22 04

www.campinglesramiers.com

Date d'arrêté : 28 juin 2021 - Siret 788 962 280 00012 APE : 5530Z

Entre les soussignés est convenue, aux conditions générales stipulées au verso, la location d'un Mobil-home ou d'un emplacement sur le terrain de camping LES RAMIERS pour les dates fixées et comme suit :

Nom Prénom
Adresse :
Ville Code postal
Tél E-mail

COMPOSITION DE LA FAMILLE :

Nombres d'Adultes	Nombres Enfants – 7 ans
-----	-----
-----	-----
-----	-----
-----	-----

TYPE DE PRESTATION SOUHAITEE :

Location d'un mobil-home

- ☐ Mobil-home, confort, 3/4 personnes
- ☐ Mobil-home, grand confort, 4/6 personnes
- ☐ Mobil-home, grand confort, 4/6 personnes **Plus**
(possibilité d'isoler le 3ème lit)
- ☐ Mobil-home, grand confort, 4/6 personnes PMR
(Personne Mobilité Réduite) après 12 h

☐ Animal

Période du séjour : du pour 16h.

au pour 10h.

Coût du séjour :

Je vous transmets le contrat rempli et signé auquel
je joins un acompte représentant 25% du coût du séjour
déduit du montant du séjour.

Location d'un emplacement

- ☐ Tente grandeur : ☐ Caravane longueur
- ☐ Avec branchement électrique
- ☐ Sans branchement électrique
- ☐ 16 Ampères
- ☐ Animal

Arrivée le pour 16h

Départ le pour 12h

Coût du séjour :

Je vous transmets le contrat rempli et signé auquel Je vous
Je joins un acompte représentant 50 € du coût du séjour
Déduit du montant du séjour.

- ☐ Assurance Annulation et interruption de séjour (recommandé), CAMPEZ COUVERT, au prix de 4% du montant de votre séjour.

Chiens de 1ère et de 2ème catégorie exclus Animaux tatoués vaccinés exclusivement

La taxe de séjour est également appliquée dans les conditions indiquées sur notre tarif

- ☐ Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location au verso et m'y conformer.
Pour confirmation, un exemplaire vous sera renvoyé par retour.

Fait à, le

Signature du preneur
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Signature du gestionnaire



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION DE MOBIL HOMES :

1. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Toute demande de réservation doit être accompagnée d'un acompte d'un montant de 25% du coût total du séjour. Le chèque doit être libellé au nom du Camping LES RAMIERS. Vous aurez à régler le solde 30 jours avant votre arrivée.
2. Les arrivées ont lieu à partir de 16h (en cas de retard, nous prévenir) et les départs pour 10h. En Juillet et Août, les locations se font uniquement du samedi au samedi. **(VOUS ETES PRIEZ D'APPORTER VOS COUVERTURES OREILLERS TRAVERSINS)**
3. Votre réservation est définitive dès lors qu'elle fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part, après réception du formulaire de réservation dûment rempli et signé, accompagné de l'acompte correspondant. Un exemplaire vous sera retourné contresigner en confirmation.
Aucun escompte ne sera accordé à l'acheteur en cas de paiement anticipé, sauf en cas d'accord préalable entre les parties.
Le numéro de l'emplacement ou de l'hébergement communiqué lors de la réservation est donné à titre indicatif et peut être modifié par le camping en fonction des nécessités d'organisation, de disponibilité. Ce changement ne pourra donner lieu à aucun remboursement ni indemnisation dès lors que le client bénéficie d'un emplacement ou d'un hébergement similaire.
4. Toute modification des informations fournies à la réservation doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.
Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre emplacement. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue.
5. Toute annulation doit nous être notifiée par courrier, la date de réception déterminant la date d'annulation. En cas d'annulation (uniquement raison valable), il vous sera retenu ou vous resterez devoir : • à titre d'indemnité de rupture de contrat : - un montant égal à 25 % du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue. - le montant total du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
6. Nous pouvons vous proposer l'assurance annulation (CAMPEZ COUVERT) au prix de 4% du montant de votre séjour.
7. Un départ prématuré, expulsion ou une arrivée retardée ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement.
8. Les mineurs doivent impérativement présenter l'autorisation parentale.
9. Une caution de 250 € vous sera demandée en début de séjour pour garantir la perte, la casse, la dégradation du matériel et la propreté du logement à votre départ. Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite des éventuels frais de remise en état des lieux ou du matériel manquant ou détérioré. Le mobil-home doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, une somme de 50 € minimum sera retenue sur la caution.
10. Nos amis les animaux sont acceptés dans les mobil homes (maximum 2). Le carnet de vaccination doit être à jour et devra impérativement être présenté à l'accueil lors de votre arrivée. L'animal devra être tenu en laisse, calme et non agressif sous peine d'expulsion immédiate. Les chiens de 1 ère et 2 ème catégorie sont interdits dans le camping. Merci de ne pas les laisser seuls sur les emplacements ou dans les locations.
11. Le preneur doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile et doit fournir à la réservation une attestation d'assurance villégiature. La responsabilité du Camping LES RAMIERS n'est pas engagée en cas de vol, perte, dommage de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à votre séjour.
12. En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.
« Médiation des litiges de la consommation :
Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir au service de médiation proposé par (Camping Les Ramiers). Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est CM2C
CM2C
14 Rue Saint Jean 75017 Paris
Tél : 06-09-20-48-86 ; www.cm2c.net
13. Les litiges éventuels seront la compétence du tribunal d'instance LA ROCHE SUR YON
14. Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur, notamment en ce qui concerne le calme nocturne. De même que l'ensemble des règles régissant l'activité de plein air. Veuillez noter que la circulation automobile est interdite de 23h00 à 8h00 dans l'enceinte du camping. Le règlement intérieur du camping est affiché à l'entrée.
15. L'utilisateur s'engage à ne pas encombrer les voies d'accès et à ne rien faire qui soit de nature à gêner les autres résidents. Ces précisions sont nécessaires afin d'éviter tout malentendu. Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour AU CAMPING LES RAMIERS APE : 5530Z SIRET : 788 962 280 00012

**L'USAGE DES BARBECUES, CHARBON DE BOIS EST STRICTEMENT INTERDIT DANS LE CAMPING.
SEUL LES BARBECUES GAZ ET ELECTRIQUES SONT TOLERES.**



Camping Les Ramiers



10 chemin des Pins Les Conches
85560 LONGEVILLE /MER

02 51 33 32 21

06 09 86 22 04

www.campinglesramiers.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING :

Le Camping LES RAMIERS accepte la réservation d'emplacements afin de garantir à sa clientèle un emplacement pour le jour de son arrivée. Cette réservation est soumise aux conditions suivantes : La demande de réservation sera accompagnée du paiement d'un montant de 50€. Le chèque doit être libellé au nom du Camping LES RAMIERS. Le solde du séjour sera payable 30 jours avant votre arrivée. Aucun escompte ne sera accordé à l'acheteur en cas de paiement anticipé, sauf en cas d'accord préalable entre les parties.

1. La location est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers. Le numéro de l'emplacement ou de l'hébergement communiqué lors de la réservation est donné à titre indicatif et peut être modifié par le camping en fonction des nécessités d'organisation, de disponibilité. Ce changement ne pourra donner lieu à aucun remboursement ni indemnisation dès lors que le client bénéficie d'un autre emplacement ou hébergement similaire.

2. Les arrivées ont lieu à partir de 16h (en cas de retard, nous prévenir) et les départs pour 12h.

3. Toute modification des informations fournies à la réservation doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

4. Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre emplacement. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue. Toute annulation doit nous être notifiée par courrier, la date de réception déterminant la date d'annulation.

En cas d'annulation (uniquement raison valable), il vous sera retenu ou vous resterez devoir : • à titre d'indemnité de rupture de contrat : - un montant de l'acompte 50€ du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue. - le montant total du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue ou si vous ne vous présentez pas à cette date. Un départ prématuré, expulsion ou une arrivée retardée ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement.

5. Les mineurs doivent impérativement présenter l'autorisation parentale.

6. Nous pouvons vous proposer l'assurance annulation (CAMPEZ COUVERT) au prix de 4% du montant de votre séjour.

7. Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.

8. Une caution de 50 € vous sera demandée en début de séjour pour garantir la dégradation et la propreté de votre emplacement à votre départ. Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite des éventuels frais de remise en état des lieux.

9. Nos amis les animaux sont acceptés. Le carnet de vaccination doit être à jour et devra impérativement être présenté à l'accueil lors de votre arrivée. L'animal devra être tenu en laisse, calme et non agressif sous peine d'expulsion immédiate. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits dans le camping. Merci de ne pas les laisser seuls sur les emplacements ou les locatifs.

10. Le preneur doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile et doit fournir à la réservation une attestation d'assurance villégiature. La responsabilité du Camping LES RAMIERS n'est pas engagée en cas de vol, perte, dommage de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à votre séjour ;

. En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

« Médiation des litiges de la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir au service de médiation proposé par (Camping Les Ramiers). Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est CM2C

CM2C

14 Rue Saint Jean

75017 Paris

Tél : 06-09-20-48-86 ; www.cm2c.net

11. Les litiges éventuels seront la compétence du tribunal d'instance LA ROCHE SUR YON.

12. La réservation ne devient effective qu'après accord écrit du camping. Veuillez nous adresser les 2 exemplaires de la demande de réservation, remplis et signés. Un exemplaire vous sera retourné contresigner en confirmation.

13. Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur, notamment en ce qui concerne le calme nocturne. De même que l'ensemble des règles régissant l'activité de plein air. Veuillez noter que la circulation automobile est interdite de 23h00 à 8h00 dans l'enceinte du camping. Le règlement intérieur du camping est affiché à l'entrée.

14. L'utilisateur s'engage à ne pas encombrer les voies d'accès et à ne rien faire qui soit de nature à gêner les autres résidents. Ces précisions sont nécessaires afin d'éviter tout malentendu. Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour AU CAMPING LES RAMIERS APE : 5530Z SIRET : 788 962 280 00012

**L'USAGE DES BARBECUES, CHARBON DE BOIS EST STRICTEMENT INTERDIT DANS LE CAMPING.
SEUL LES BARBECUES GAZ ET ELECTRIQUES SONT TOLERES.**